

Comité Exécutif de l'Internationale Communiste

Lettre du Comité Central du P. C. de Russie à l'Exécutif élargi de l'I. C.¹

En vue de la Conférence de l'Exécutif élargi (21 février – 4 mars 1922)

Le Bureau politique du C. C. du P. C. .R a reçu copie de [la lettre adressée a l'Exécutif élargi de l'I. C. par 22 membres du Parti.](#)

Le Comité Central est d'avis que les membres du Parti ont le droit de se plaindre de lui à l'organe supérieur de notre organisation, à l'I. C. Il est prêt à soumettre à la Conférence ou à une Commission désignée par elle tous les documents concernant la réalité des faits indiqués dans la lettre des 22.

Le Comité Central se borne, jusqu'à la décision de l'Exécutif élargi, à lui donner communication du texte intégral de la résolution adoptée le 8 mars 1921 par le 10^e Congrès du Parti sur l'unité du Parti et les tendances syndicalistes libertaires. Les 22 signataires de la lettre précitée (dont l'un, [G. Miasnikov](#), a été exclu du Parti pour des infractions systématiques à sa discipline) appartiennent au groupe dont le 10^e Congrès a blâmé à l'unanimité les tendances syndicalistes libertaires.

Pour le Comité Central du P. C. R. : [L. Trotsky](#), [G. Zinoviev](#)

1 Source : *Le bulletin communiste*, numéro 20 (troisième année), 11 mai 1922.